

# COMITE DE DIRECTION

P.V. N° 11

---

## Réunion Plénière en Visio: Jeudi 17 décembre 2020

---

**Président :** M. Pierre GUIBERT  
**Président Délégué :** M. William PONT  
**Secrétaire Général :** M. André VITIELLO

---

**Présents :** Mmes Cathy DARDON – Béatrice MONNIER - MM Gérard BORGONI – Guy BOUCHON – Guy BOURICHA - Albert DI RE – Patrick FAUTRAD – Bruno GIMENEZ - Gérard IVORA – Antoine MANCINO – Jean PAOLINI – Jean Paul PERON – Jean-Paul RUIZ – André SASSELLI - José VIVERO

**Excusés :** MM Patrice BOUREAU - Jean-Paul PERON - Jean RENZULLI

---

**Assistent à la réunion :** Mmes Nathalie COGGIA (Directrice Administrative) – Aurélie MEUNIER (Gestionnaire Comptable) - Ludivine REGNIER (CTD DAP)

---

### MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ; L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.



### LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS LES LOCAUX DU DISTRICT

A VOTRE ARRIVEE DANS LE HALL D'ENTREE  
VOUS DEVEZ REMPLIR UN FORMULAIRE DE PRESENCE

---

### Nécrologies :

Le Président et les membres du Comité de Direction du District du Var ont appris avec une grande tristesse le décès de M. Michel MUFFAT-JOLY, Président de la Commission Fédérale Futsal, membre de la LFA et Président du District de l'Isère.

Au-delà de son engagement national et régional en Rhône-Alpes, il a surtout œuvré pour le développement de la pratique du Futsal tout en étant chef de délégation de l'équipe de France.

Le District du Var présente ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Michel MUFFAT-JOLY ainsi qu'à l'ensemble du football isérois.

Le Président et les membres du Comité de Direction du District du Var ont appris avec une grande tristesse le décès de Marie-Jeanne, belle-mère de M. Gérard BORGONI, Vice-Président et mère de Marie-Paule BORGONI.

Le District du Var présente ses plus sincères condoléances à la famille de M. et Mme Gérard BORGONI, à leurs enfants et à tous les proches touchés par ce décès.

---

**ORDRE DU JOUR**  
- Traitement du courrier  
- Information relative aux surclassements  
- Informations

---

## CORRESPONDANCE

### • F.F.F

- Service Civique : Formation pour les tuteurs et gestionnaires des Ligues et District. Noté
- Compte-rendu des Bureaux du Collège des Présidents de District qui ont eu lieu les 23 novembre et 02 décembre 2020. Noté.
- Newsletter du Foot amateur n°9. Noté
- Invitation de la CTD DAP à un groupe de travail Loisirs qui s'est tenu les lundi 7 et mardi 8 décembre 2020. Transmis à la CTD DAP.
- Décisions de la CFTIS sur l'organisation des visites et décisions de classements des terrains et installations sportives pour tenir compte de la crise sanitaire COVID 19. Transmis à la CTDIS
- Adressant le communiqué de presse du Ministère des Sports suite aux annonces du 1<sup>er</sup> Ministre. Noté.

### • LIGUE MEDITERRANEE

- Circulaire aux arbitres de Ligue : STOP AU RACISME. Transmis à la Commission des Arbitres
- Copie du courrier adressé à CARQUEIRANNE LA CRAU concernant la notification de décision pour la demande de subvention FAFA Transport. Transmis à la CTDIS
- Adressant les documents relatifs à l'Assemblée Générale d'Hiver de la Ligue qui se tiendra le samedi 19 décembre 2020 par voie dématérialisée. Noté
- Adressant des précisions supplémentaires sur les modalités de reprises des activités. Noté

### • CLUBS

- **COGOLIN** : Informant que suite à la décision de la CRFC concernant leur demande de muté supplémentaire pour un joueur ayant signé dans un club professionnel. Celui-ci sera attribué à l'équipe U17 R pour la saison 2020/2021.

### • DIVERS

- **CDOS 83** : Adressant la lettre de l'économie du sport. Noté  
>> Situation des Comités et clubs sportifs dans leur reconstruction face à la crise sanitaire et à la crise sportive et financière. Noté.
- **DDCS 83** : Application des décisions sanitaires pour le sport. Noté
- **M. Joseph SALUZZO** : Demande à intégrer la Commission des festivités. Noté.
- **M. Jean Michel DREYFUS** : Informant sa démissions au sein de la Commissions des Coupes du Var. Le Président et les membres du Comité de Direction le remercient chaleureusement pour toutes ces années passées au District.
- **ASSEMBLEE NATIONALE** : Adressant les mesures de soutien économique et plan de relance pour le secteur du sport. Noté.

- **Commission de Surveillance des Opérations Electorales** : Informant de la réception du dossier concernant l'élection de la délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue en remplacement de M. Mourath NDAW. Transmis au Président Pierre GUIBERT

## INFORMATION

Lors de la réouverture du District le 05 janvier 2021, son accès sera autorisé en cas de nécessité pour les membres des Commissions dans le respect des gestes barrières les mardis et jeudis uniquement.  
Par contre cet accès reste strictement interdit au public.

## REPRISE DES COMPETITIONS

L'option retenue par le Comité de Direction pour la reprise éventuelle des compétitions fin Janvier début Février 2021 est :

- **Déroulement essentiellement de la phase ALLER des championnats séniors, jeunes et féminines avec conservation des points acquis et deuxième phase « PLAY OFF » et « PLAY DOWN ».**

Concernant les poules à 10 la possibilité de conduite à terme des championnats reste possible.

Ces options seront confirmées en fonction de la situation sanitaire et des décisions Gouvernementales prises après le 01 janvier 2021.

## INFORMATION SUR LA PARTICIPATION DES JOUEURS EN CATEGORIES SUPERIEURES

- CRITERIUM : participation joueurs U18, U19 et U20
- U19 : participation des joueurs U19 et U18 et **3 joueurs U17 surclassés (Article 73.1 des RG)**
- U18 : participation des joueurs U18 et U17 et **3 joueurs U16 surclassés**
- U17 : participation des joueurs U17 et U16 et **3 joueurs U15 surclassés**
- U16 : participation des joueurs U16 et U15 et **3 joueurs U14 surclassés**
- U15 : participation des joueurs U15 et U14 et **3 joueurs U13 surclassés**
- U14 : participation des joueurs U14 et **3 joueurs U13**

### **« VIGILANCE METEO ORANGE ou ROUGE »**

#### *Article 39 des Règlements Sportifs du District*

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

#### **VIGILANCE CONNUE DE METEO France AVANT LE VENDREDI 17H :**

Dans ce cas le District prononcera l'annulation de toutes les rencontres pour la ou les journée(s) concernée(s) par cette alerte

#### **VIGILANCE DECLAREE PAR METEO France APRES LE VENDREDI 17H :**

Dès lors qu'une vigilance Météo Orange ou Rouge « pluie, inondations, neige » sera déclenchée par Météo France pour le département du Var après le vendredi 17h toutes les rencontres organisées pour le ou les jours concerné(s) par cette vigilance seront annulées et reportées à une date ultérieure qui sera décidée par les Commissions compétentes.  
Cette décision s'applique également aux officiels « Arbitres, Délégués et Observateurs ».

## UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

**Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :**

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt du minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandé aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée : VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et VAUCLUSE.**

**Aucun déplacement hors secteur géographique de la Ligue Méditerranée ne sera accepté.**

**Toutes les réservations doivent être adressées par mail au secrétariat du District du Var à l'attention de M. Jean Paul RUIZ, Vice-Président du District, seule personne habilitée à gérer ces réservations (tél. 06.84.31.70.43)**



A la veille des fêtes de fin d'année, le Président du District, son Comité de Direction et les membres du personnel Administratif présentent à l'ensemble des clubs "Dirigeants, entraîneurs, éducateurs et joueurs" leurs meilleurs vœux. Que Noël soit l'occasion, avec les précautions indispensables, de retrouver l'ambiance familiale si importante pour tout un chacun. Et, que cette année 2020 qui fut si compliquée, laisse la place à une nouvelle année que l'on espère heureuse et positive pour tous. Que nous puissions retrouver rapidement une santé florissante et la sérénité indispensable pour vivre notre vie sociale. Et, que notre monde sportif retrouve quant à lui rapidement le chemin des stades et des différents lieux d'exercice sportif afin d'exprimer au mieux une liberté et une joie indispensables à un bon équilibre physique et psychologique. Mais, n'oubliez surtout pas de prendre soin de vous et de vos proches et de respecter les gestes barrière. Bonnes fêtes et bonne santé à TOUTES et à TOUS. A très bientôt ...

*Prochaine réunion Plénière en Visio  
le 12 janvier 2021*

**Le Président : Pierre GUIBERT  
Le Président Délégué : William PONT  
Le Secrétaire Général : André VITIELLO**